

## CLIPP

### Christiani Lehmanni inedita, publicanda, publicata

titulus

Les rôles sémantiques comme prédicats

huius textus situs retis mundialis

[http://www.uni-erfurt.de/  
sprachwissenschaft/personal/lehmann/CL\\_Publ/  
Roles\\_semantiques\\_comme\\_predicats.pdf](http://www.uni-erfurt.de/sprachwissenschaft/personal/lehmann/CL_Publ/Roles_semantiques_comme_predicats.pdf)

dies manuscripti postremum modificati

13.10.2006

occasio orationis habitae

Société de Linguistique de Paris, séance du 11.12.04

volumen publicationem continens

*Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 100/1

annus publicationis

2006

paginae

67-88

# Les rôles sémantiques comme prédicats

Christian Lehmann

Université d'Erfurt

## Résumé

Cet article se donne pour objectif de contribuer à l'explicitation de la notion de *rôle sémantique*. Comme il est bien connu, les relateurs casuels peuvent naître par la grammaticalisation de coverbes. Ces constructions nous font entendre mieux les procédés sémantiques.

On distinguera deux niveaux de rôles sémantiques :

- celui des classes de situations et de prédicats qui leur correspondent – comme mouvement, transmission, communication etc. –, dans lesquelles les participants reçoivent des rôles génériques tels qu'actor, undergoer, but etc.
- celui d'un prédicat individuel comme *fendre* à partir duquel il est attribué aux participants des rôles spécifiques, ainsi de fendeur et fendu. Ces rôles sont spécifiés par le contenu lexical du verbe.

Dans une situation complexe comme *je fends le bois en utilisant une hache*, il y a deux prédicats, un prédicat central (*fendre*) et un prédicat latéral (*utiliser*). Si ce dernier se grammaticalise, son contenu lexical se réduit, il devient un prédicat élémentaire et, en dernière analyse, un relateur casuel. Ce faisant, ses rôles sémantiques spécifiques deviennent à leur tour génériques. Il en résulte qu'un rôle sémantique périphérique d'un prédicat central, ici l'instrument de *fendre*, est le rôle sémantique spécifique d'un prédicat élémentaire qui lui sert de prédicat latéral.

Cette conception sera démontrée à partir d'exemples empruntés au japonais, au chinois et à d'autres langues.

## 1 Introduction<sup>1</sup>

La grammaticalisation des relateurs casuels a été un sujet privilégié à travers des décades d'études sur la grammaticalisation. Il n'est donc pas besoin de démontrer encore une fois comme les verbes sont grammaticalisés, en passant par les coverbes<sup>2</sup> et les adpositions, en affixes casuels. Les exemples et analyses données ci-dessous ne serviront qu'à définir la base commune. Dans cette contribution, on ne s'intéressera pas à cette voie de grammaticalisation comme telle mais aux conclusions qu'on peut en tirer pour la théorie des rôles sémantiques.

### 1.1 Désémantisation

La désémantisation est un facteur constitutif de la grammaticalisation. En général, elle comporte la perte de traits sémantiques, donc une réduction de l'intension de l'expression grammaticalisée. Les détails de ce processus et les principes qui le guident sont encore insuffisamment explorés. En général, le processus suivant semble être valable :

L'ensemble de traits sémantiques – de quelque façon qu'ils soient représentés formellement – est d'une spécificité variable ; il y a des traits assez généraux comme CONCRET, ANIME, CAUSER etc. et des traits assez spécifiques comme CANIN (pour *chien*) ou ELASTIQUE (pour *fané*). Les traits sont liés entre eux par des relations d'implication : un trait spécifique implique des traits plus généraux. Ainsi CANIN (x) implique ANIME (x), ELASTIQUE (x) implique CONCRET (x), x TRANSPORTE y implique x CAUSE (PROPOSITION<sub>z</sub> (y))<sup>3</sup> etc. Par cette logique, un trait est le plus spécifique le plus d'autres traits il implique. Les traits les plus génériques sont ceux qui ont été conçus comme des **classèmes** dans le structuralisme français.

Or la désémantisation opère, en principe, comme suit : elle commence par éliminer les traits les plus spécifiques, tout en conservant les traits impliqués par ceux-ci, et elle atteint progressivement les traits plus génériques. Par des raisons logiques, cela ne saurait être dans l'autre sens. Au but du processus, il ne reste que les classèmes. Prenons un des exemples les plus clairs de grammaticalisation, l'évolution du latin *dē* au français *de*. 'x *dē* y' signifie quelque chose comme «étant donné que x est un mouvement et y est un objet physique, x est rapporté à y en direction de haut en bas». Cela va avec des restrictions de sélection qui exigent que x soit une expression verbale et y soit un syntagme nominal (SN). Le classème plus générique de tout cela est 'x EST RAPPORTE A y'. Voilà ce que signifie, à peu près, le français *de*. Aussi les restrictions de sélection sont relâchées, parce que x ne doit plus être une expression verbale. Dans ce qui suit, on va appliquer cette conception aux rôles sémantiques.

### 1.2 Rôles sémantiques

La plupart des modèles de description grammaticale, en commençant par la grammaire des cas de Charles Fillmore et en y incluant la Grammaire Lexicale-Fonctionnelle, la Grammaire Fonctionnelle d'Amsterdam et la Role and Reference Grammar, distinguent deux niveaux de

---

<sup>1</sup> Je remercie Claude Hagège, Johannes Helmbrecht, Gilbert Lazard, Alain Lemaréchal, Su-Rin Ryu, Christian Touratier et Elisabeth Verhoeven pour leur discussion secourable d'une version antérieure. Mes remerciements spéciaux vont à Jacques François pour avoir révisé l'article entier.

<sup>2</sup> Un coverbe est un verbe sérialisé, donc normalement non fléchi, qui est en train d'être grammaticalisé en adposition.

<sup>3</sup> où PROPOSITION<sub>z</sub> (y) est quelque chose comme 'y se déplace à lieu z'

relations syntagmatiques en sémanto-syntaxe, l'un qu'on appellera ici les **rôles sémantiques**<sup>4</sup> et l'autre qu'on appellera des **fonctions syntaxiques**. On va illustrer per ostensionem ce que veulent dire ces deux niveaux en disant que le syntagme *Marie* porte le rôle sémantique de récepteur et destinataire dans E1.a et b, respectivement, mais qu'il porte la fonction syntaxique de complément indirect dans les deux phrases :

- E1. a. Jean donna/envoya le livre à Marie.  
b. Jean dit des choses vilaines à Marie.

Le but de ce travail est de contribuer à la clarification de la notion de rôle sémantique. Avant d'y procéder, on aura besoin de quelques définitions préalables :

- D1. Le concept de **relation** sera regardé comme primitif et, par conséquent, indéfinissable. Il s'agit de quelque chose qui existe entre deux ou plusieurs entités sans être, pourtant, une partie ou propriété d'une quelconque d'entre elles.
- D2. Une **fonction** d'une entité est une propriété relationnelle, c.à.d. la propriété de rapporter une certaine relation à quelque autre chose. Il est donc possible de convertir les concepts de 'relation' et de 'fonction' l'un dans l'autre sur une base logique : quand il y a une relation R entre A et B, on dit que A a la fonction d'être en R avec B.
- D3. Une **situation** est une représentation mentale qui consiste en un ensemble de participants et un noyau immatériel qui englobe les relations entre ceux-ci et qui s'appelle **nucléus de situation**.
- D4. Un **participant** est une entité en rapport avec un nucléus de situation.
- D5. Un **rôle sémantique** est une relation entre un participant et le nucléus de la situation, prise comme fonction du participant.
- D6. Un **prédicat central** est un prédicat qui représente un nucléus de situation.

Les rôles sémantiques forment un ensemble hétérogène : Quelques-uns comme l'agent, le patient et le récepteur sont inhérents au signifié du prédicat central. Ils constituent la relationalité sémantique du verbe correspondant, qui peut apparaître au niveau structural sous forme d'un ensemble de places de valence régies par ce verbe. Dans ce sens-là, on parlera aussi des rôles sémantiques d'un verbe. D'autres rôles sémantiques comme le comitatif, l'instrument et le bénéficiaire ne sont pas inhérents au signifié du prédicat central, mais sont des additions à la situation. Au niveau structural, ils ne sont pas régis par la valence, mais adjoints d'une certaine façon, laquelle sera justement l'objet de notre investigation ci-dessous.

Donc l'ensemble des rôles sémantiques se répartit en deux classes entre lesquelles il ne semble pas y avoir de pont. Cela génère une quantité de problèmes. Nul n'ignore que toute théorie de relations sémantiques doit faire face au problème de la relation sémantique du marteau dans E2. Tout le monde est d'accord que c'est un instrument dans E2.a. À la mesure que E2.b est synonyme avec a, on voudra dire que le marteau a le même rôle sémantique dans E2.b, tout en apparaissant sous forme d'adjoint dans E2.a, mais sous forme de complément direct dans E2.b.

- E2. a. Jean fracassa la fenêtre avec un marteau.  
b. Jean utilisa un marteau pour fracasser la fenêtre.

---

<sup>4</sup> Van Valin & Wilkins 1996 commence par une liste de termes pour le concept qui nous intéresse ici. Malheureusement, même un terme aussi récent et technique comme 'rôle thématique' est ambigu, parce qu'il signifie 'rôle sémantique' en Jackendoff 1972 et 1987, mais 'rôle sémantique central' en Van Valin & Wilkins 1996 et Van Valin & LaPolla 1997.

Cependant, si nous assignons le rôle d'instrument au marteau dans E2.b, nous perdons la chance de trouver une corrélation entre la centralité d'un rôle sémantique et sa représentation dans la structure de la phrase. Pour cette raison je propose de ne pas assigner le rôle d'instrument au SN *un marteau* comme actant de *utilise* dans E2.b. On verra plus loin dans quel sens on peut néanmoins dire qu'il est un instrument dans de phrases de ce type. À ce moment, il nous suffira de suivre la Role and Reference Grammar en disant que le marteau est un undergoer dans E2.b. Si l'on accepte cela, la correspondance

'argument central – complément de verbe, argument périphérique – adjectif de verbe'

pourra être valable en principe.

À plusieurs reprises j'ai utilisé des variantes du S1 pour visualiser la distinction entre les participants centraux et périphériques. A ce stade, le schéma sert seulement à introduire quelques termes dont on aura besoin. Les concepts de participant central vs. périphérique seront employés sur une base intuitive jusqu'à ce qu'ils soient définis dans la section 5.

### S1. *Centralité et contrôle*

	<b>contrôle</b>	←—————→		<b>affectation</b>
	<b>actor</b>	<b>indirectus</b>		<b>undergoer</b>
<b>central</b>	agent	force	thème <sup>5</sup>	patient
↑ centralité ↓		expérient		
		récepteur/destinataire/but		
		émetteur/origine		
		bénéficiaire/lieu		
<b>périphérique</b>		comitatif/ instrument		

Dowty 1986 et Jackendoff 1987 proposent une théorie des rôles sémantiques (« thématiques ») dont les termes primitifs incluent des prédicats particuliers avec leurs places d'argument et où les rôles sémantiques découlent de configurations spécifiques de prédicats avec des arguments. Par exemple le rôle 'origine' ne serait pas un « diacritique » ajouté à un certain circonstant, mais serait représentée par le fait que le dépendant remplit une place d'argument d'un prédicat primitif (une « fonction ») FROM. Une telle conception est reprise et élaborée, surtout pour les actants, dans Van Valin & LaPolla 1997. Elle est aussi à la base de divers travaux de Alain Lemaréchal (p. ex. 1998) qui analysent les processus morphologiques en termes d'application d'une fonction à un ensemble d'arguments un desquels est un prédicat. Cette conception sera, en général, corroborée par les données et analyses présentées ci-dessous.

Une telle théorie s'inscrit dans une approche plutôt holistique qu'analytique au problème des rôles sémantiques, au sens qu'on ne conçoit pas chacun des rôles isolément, mais à l'intérieur d'une situation qui les délimite. C'est-à-dire, on peut dériver le concept d'un rôle particulier du concept d'une situation dont le participant en question fait partie ; mais il est impossible de composer une situation analytiquement par combinaison mécanique d'un nombre de participants avec ses rôles définis préalablement (cf. Van Valin & LaPolla 1997:86, 113).

<sup>5</sup> Pour le concept d'indirectus, cf. Lehmann et al. 2004. Le terme 'thème' est à prendre littéralement. Ce que Van Valin & LaPolla 1997 et des autres appellent 'theme', voire l'objet transporté/transféré, est compris sous 'patient'.

Dans ce qui suit, nous examinerons quelques rôles sémantiques périphériques dans quelques langues. Ces langues ont été choisies de façon à illustrer des diverses stratégies de la représentation de ces rôles au niveau de la structure syntaxique. Les exemples et analyses ont été tirés des publications de mes associés et moi-même qui se trouvent dans la bibliographie.

## 2 Instrument

L'instrument est un participant dans le domaine fonctionnel de concomitance (v. Lehmann & Shin 2005) et, par cela, en rapport systématique à des participants semblables comme le comitatif ou la circonstance. Ici on va se concentrer sur deux types d'instrument, le véhicule et l'outil.

### 2.1 Véhicule

Un véhicule est un instrument employé pour la locomotion ou le transport. Une distinction qui s'avère importante pour le marquage des véhicules dans diverses langues est liée au degré d'empathie du véhicule. La différence qui importe est entre les êtres animés – en substance : les animaux – et les moyens techniques de transport, c.à.d. les véhicules proprement dits.

#### 2.1.1 Japonais

Dans les situations de locomotion, le japonais dispose de deux stratégies pour l'expression du rôle du véhicule. La première stratégie emploie un type particulier de converbe<sup>6</sup> de verbes appropriés qui porte le suffixe *-te* et qui s'appelle gérondif.<sup>7</sup> L'autre stratégie emploie le suffixe de cas instrumental *-de* sur le SN en question. Les deux stratégies sont employées pour les véhicules animés et inanimés, avec la différence suivante : Si le moyen de locomotion est un être animé, comme dans E3.a, l'emploi du gérondif *notte* «montant» est plus commun que la variante avec cas instrumental, comme dans E4.a. Si c'est un moyen technique de transport, le gérondif, comme dans E3.b, est encore possible ; mais la variante à instrumental (E4.b) est préférée.

E3.	a.	sensei-wa	uma-ni	not-te	siro-e	it-ta.
JAP		professeur-TOP	[cheval-LOC	mont-GER]	château-ALL	all-PRT
		«Le professeur alla au château à cheval.» (YN)				
	b.	sensei-wa	densya-ni	not-te	tookyoo-e	it-ta.
		professeur-TOP	[train-LOC	mont-GER]	Tokyo-ALL	all-PRT
		«Le professeur alla à Tokyo par le train.» (YN)				
E4.	a.	sensei-wa	uma-de	siro-e	it-ta.	
JAP		professeur-TOP	[cheval-INST]	château-ALL	all-PRT	
		«Le professeur alla au château à cheval.» (YN)				
	b.	sensei-wa	densya-de	tookyoo-e	it-ta.	
		professeur-TOP	[train-INST ]	Tokyo-ALL	all-PRT	
		«Le professeur alla à Tokyo par le train.» (YN)				

<sup>6</sup> Un converbe est un adverbe formé sur la base d'un thème verbal, comme le gérondif français.

<sup>7</sup> un type de 'converbe contextuel' ; cf. Alpatov & Podlesskaya 1995

La logique de cette distribution est évidemment qu'un moyen technique est un instrument typique, de façon qu'il suffit un relateur relativement fort grammaticalisé pour exprimer une telle relation, tandis qu'un être animé dans ce rôle-là mérite une spécification plus serrée de son mode de participation.

### 2.1.2 Mandarin

En mandarin, le verbe *qí* «monter» est employé pour adjoindre un moyen animé (E5.a) ou technique (E5.b) de locomotion.

- E5. a. Tā qí-zhe mǎ huílai le.  
 CHIN lui [mont-DUR cheval] rentr PF  
 «Il rentra à cheval.» (SL, PM, YQ)
- b. Ta qí zìxíngchē qù dàxué le.  
 lui [mont vélo] all université PF  
 «Il alla à l'université par le vélo.» (SL, PM, YQ)

Comme dans le E3 du japonais, l'instrument n'est pas, syntaxiquement, un circonstant du verbe principal, mais dépend de son propre verbe, qui – à différence du japonais – n'est même pas subordonné au verbe principal. Le verbe *qí* porte (facultativement) son propre aspect dans E5.a, mais se trouve en chemin à la fonction de coverbe en E5.b.

## 2.2 Outil

Un outil est un instrument employé à manipuler un autre participant qui a normalement le rôle d'undergoer dans la situation.

### 2.2.1 Japonais

Comme plus haut, le japonais peut employer ou bien le gérondif ou bien l'instrumental pour marquer un outil. En fonction du premier, un verbe différent, *tukat* «utiliser», est employé. Cette fois, pourtant, les préférences pour les deux stratégies sont renversées: Le gérondif n'est pas très naturel pour les parties du corps comme dans E6, ou pour d'autres outils standard, comme dans E7.a. Il est plus commun si l'on met une emphase particulière sur l'emploi d'un instrument particulier, comme dans E7.b.

- E6. kanozyo-wa asi-o tukat-te e-ga kaker-u.  
 JAP 3.SG.F-TOP [pied-ACC emploi-GER] peinture-NOM peign:POT-PRS  
 «Elle sait peindre avec le pied.» (YN)
- E7. a. ?watasitati-wa hasi-o tukat-te gohan-o tabe-ru.  
 JAP nous-TOP [baguette-ACC emploi-GER] riz.cuit-ACC mange-PRS  
 «Nous mangeons du riz aux baguettes.» (YN)
- b. kare-wa kanaduti-o tukat-te kuruma-o kowasi-ta.  
 3.SG.M-TOP [marteau-ACC emploi-GER] voiture-ACC cass-PRT  
 «Il cassa la voiture avec un marteau.» (YN)

Tous les exemples de E6s deviennent parfaitement naturels avec l'instrumental au lieu du gérondif. L'instrumental peut être employé non seulement pour les parties du corps, comme dans E8, mais aussi avec des autres instruments, comme dans E9.

E8. kanozyo-wa asi-de e-ga kaker-u.  
JAP 3.SG.F-TOP [pied-INST] peinture-NOM peign:POT-PRS  
«Elle sait peindre avec le pied.» (YN)

E9. a. watasitati-wa hasi-de gohan-o tabe-ru.  
JAP nous-TOP [baguette-INST] riz.cuit-ACC mange-PRS  
«Nous mangeons du riz avec des baguettes.» (YN)

b. kare-wa kanaduti-de kuruma-o kowasi-ta.  
3.SG.M-TOP [marteau-INST] voiture-ACC cass-PRT  
«Il cassa la voiture avec un marteau.» (YN)

La logique de cette distribution du gérondif et de l'instrumental est la même qu'avant: on emploie l'instrumental pour un moyen typique et réserve le gérondif pour des choses qui sont inusitées dans ce rôle.

## 2.2.2 Mandarin

Le mandarin emploie, encore une fois, des coverbes pour marquer un outil, ou bien *yòng* «utiliser» ou bien *ná* «prendre», comme dans E10s. Ils peuvent être employés aussi bien pour les parties du corps que pour d'autres instruments et sont échangeables dans E10 et E11.

E10. a. tāmen yòng shǒu chī-fàn  
CHIN leur [emploi main] mange-repas  
«Ils mangent avec les mains.» (Li & Thompson 1981:597)

b. Ta yòng kuàizi chī-fàn.  
3.SG [emploi baguette] mange-repas  
«Il mange avec des baguettes.» (SL, Bisang 1992:184)

E11. Lisi ná dāo qiē ròu.  
CHIN Lisi [prend couteau] coup viande  
„Lisi prend un couteau pour trancher la viande / Lisi tranche la viande avec un couteau.» (SL, Luo 1999:4)

## 2.2.3 Kambéra

Le Kambéra (malayo-polynésien) dispose, lui aussi, d'un coverbe *wàngu* «utiliser, appliquer», qui apparaît dans E12.

E12. a. Ku-taku uhu wàngu huru.  
KAM 1.SG.NOM-puis riz [emploi cuillère]  
«Je puise du riz avec une cuillère.» (Klamer 1998:287)

b. Ku-palu-ha da ahu-mu nyumu wàngu ài.  
1.SG.NOM-bat-3.PL.ACC<sub>i</sub> [DEF.PL chien-2.SG.GEN toi]<sub>i</sub> [emploi bois]  
«Je bat tes chiens avec un bâton.» (Klamer 1998:291)





Le même verbe est employé comme coverbe dans des constructions bénéfactives comme E15.<sup>10</sup>

- E15. a. Bà Ba mua một cái áo cho cô Lan.  
VIET Mme Ba achet un CL vêtement [donn Mlle Lan]  
«Mme Ba acheta une robe pour Mlle Lan.» (Kuhn 1990:73)
- b. Tôi sửa xe đạp cho anh ấy.  
moi répar vélo [donn lui]  
«Je lui réparais le vélo.» (TA)

La stratégie consistant à employer un coverbe qui sert à introduire le participant additionnel est semblable à la stratégie chinoise pour l'instrumental. Tandis que E15.a semble encore permettre une interprétation littérale du verbe *cho*, ce n'est évidemment qu'un relateur bénéfactif dans E15.b.

Dans E16, l'interprétation littérale de *cho* ne semble pas être exclue non plus.

- E16. Đem áo quần của tao cho tao.  
VIET apport [costume POSS moi] [donn moi]  
«Apporte-moi mon costume !» (TA)

Toutefois, ce mot est indispensable si tant est que l'on veuille spécifier le récepteur de l'action d'apporter. Par conséquent, *cho* est un coverbe ici aussi. Sa fonction pourtant n'est pas bénéfactive. Au lieu de cela, il est bien en train de devenir le marqueur du récepteur, donc d'un participant beaucoup plus central selon S1. Ceci sert à montrer que même un rôle sémantique central peut être marqué par un élément qui est au fond un prédicat.

Au lieu de se combiner avec le SN qui représente le participant, un relateur casuel peut se combiner avec le prédicat central, ainsi l'enrichissant par une place d'argument additionnelle. La dérivation de changement de valence la plus commune pour effectuer cela est l'applicatif (cf. Lemaréchal 1998, ch. VIII). Le préfixe allemand *be-* crée une place de complément direct sur un verbe qui peut être occupée par un bénéficiaire, comme dans E17 et E18.

- E17. a. Paul kocht für die Kinder.  
ALL Paul cuit pour DEF:PL enfants  
«Paul fait la cuisine pour les enfants.»
- b. Paul bekocht die Kinder.  
Paul APPL:cuit DEF:PL enfants (dito)
- E18. a. Der Bäcker liefert unserer Familie Brot.  
ALL le boulanger livre notre:DAT famille pain  
«Le boulanger livre du pain à notre famille.»
- b. Der Bäcker beliefert unsere Familie (mit Brot).  
le boulanger APPL:livre notre:ACC famille avec pain  
«Le boulanger fournit notre famille (en pain).»

On peut analyser le préfixe *be-* comme un relateur casuel qui convertit son argument en complément direct du verbe. Son rapport typologique avec le coverbe du vietnamien est

<sup>10</sup> Dans les constructions bénéfactives moins grammaticalisées, l'opérateur bénéfactif est typiquement le verbe 'donner'. Shibatani (1996) argumente que, en général, le modèle de la construction bénéfactive est le schéma de 'donner'.

analogue au rapport du suffixe dérivatif *-wa* du kambéra avec le coverbe *wàngu* de la même langue, vue dans E12s. Étymologiquement, le relateur kambéra est un verbe, tandis que le relateur allemand est une préposition. Ce qui importe ici c'est de voir que l'affixe allemand rend le même service que l'affixe kambéra, donc comme un prédicat.

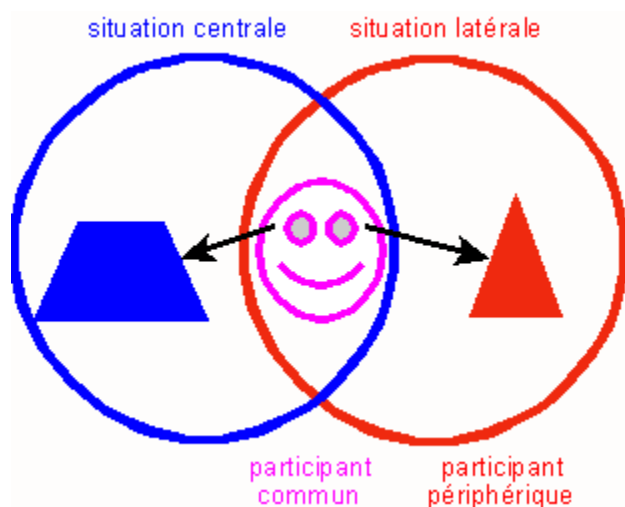
#### 4 Grammaticalisation des rôles sémantiques

Il est bien connu depuis longtemps que les relateurs casuels peuvent tirer leur origine de la grammaticalisation de lexèmes grammaticaux, surtout de verbes et de noms relationnels. Sur ce point les faits cités ici ne sont pas nouveaux. Toutefois, ils n'ont pas encore été utilisés pour clarifier la théorie des rôles sémantiques. Ce travail-ci se concentre sur les relateurs casuels qui viennent de verbes ; mais les prédicats qui sont à la base des rôles sémantiques peuvent également être encodés par des noms relationnels.

Regardons encore une fois l'exemple E11. On dira qu'il représente une **situation bipartite**. Au fond, elle consiste en deux situations composantes, l'une où Lisi prend un couteau et l'autre où Lisi tranche de la viande. Les deux situations sont liées par un participant commun, Lisi, et aussi par une relation interpropositionnelle finale dans laquelle la première situation est un moyen qui a la deuxième comme son but. Cette relation interpropositionnelle n'est pas exprimée dans la phrase chinoise, mais laissée à l'inférence.

E11 a deux traductions, « Lisi prend un couteau pour trancher la viande » et « Lisi tranche la viande avec un couteau ». Les traductions alternatives mettent en vedette une différence d'emphase qui résulte du rôle joué par la phrase dans le contexte communicatif. Sans analyser la structure informationnelle en détail, nous pouvons pourtant observer ses conséquences pour la structuration syntaxique : Dans la deuxième interprétation, la situation dans laquelle Lisi tranche la viande est prise comme **situation centrale**, tandis que la situation dans laquelle il prend un couteau est prise comme **situation latérale**. C'est cette interprétation qui donne lieu à la grammaticalisation du coverbe comme relateur casuel ; pour cela c'est elle qui nous intéresse à présent. S2 représente graphiquement la situation bipartite ; les flèches symbolisent les prédicats.

S2. *Situation bipartite*



Le prédicat qui représente le nucléus de la situation centrale a été défini au début comme **prédicat central**, tandis que le prédicat qui représente le nucléus de la situation latérale sera appelé **co-prédicat**.

En chinois, le rôle différent du prédicat central et du co-prédicat n'est pas marqué morphologiquement. Il est pourtant ainsi marqué dans d'autres langues. En japonais, comme on l'a vu, le co-prédicat apparaît sous forme de converbe (E7.b). Le moyen structural qui permet la dégradation d'un prédicat au statut de co-prédicat opère, en principe, comme suit :

La place d'argument actor du prédicat est convertie en une simple place modificatrice. La conséquence sémantique en est que le prédicat perd la capacité de faire une prédication indépendante.<sup>11</sup> La conséquence structurale en est que le prédicat devient non-fini. Un effet latéral de la conversion de la place d'actor en place modificatrice est que les restrictions sur l'occupant de la place sont relâchées.<sup>12</sup> Au lieu ou en plus du SN que modifiait le prédicat, le co-prédicat peut modifier un prédicat, à savoir le prédicat central. Autrement dit, un co-prédicat est un prédicat qui modifie un autre prédicat.

Ce qui vient d'être dit est une description de ce qui arrive dans la formation du gérondif du type japonais. On va admettre qu'essentiellement la même espèce d'opérations sémantiques agit en chinois si E11 est pris selon l'interprétation « Lisi tranche la viande avec un couteau ».

La grammaticalisation d'un co-prédicat en un relateur casuel comporte des phénomènes sémantiques et structuraux bien connus. La désémantisation réduit la spécificité sémantique du co-prédicat à un ensemble de traits relationnels. Ceux-ci sont les traits constitutifs de tels relateurs comme INSTRUMENTAL or BENEFACTIF. L'essai d'explicitier ces traits, c.à.d. de définir des rôles sémantiques individuels, comporte l'emploi précisément des prédicats qui sont à l'origine de ces processus de grammaticalisation. Il appartient à la théorie de la sémantique formelle de déterminer exactement quel statut de tels prédicats ont dans le métalangage sémantique.<sup>13</sup> Pour notre propos il suffit de voir qu'ils ne diffèrent pas, dans leur contenu sémantique, de certain coverbes de la langue-objet.

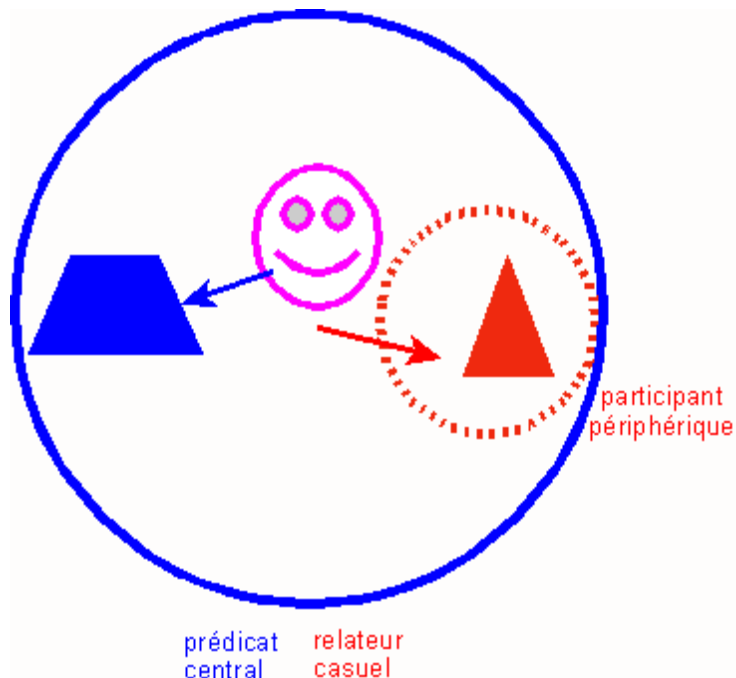
Au niveau sémanto-syntaxique, la première place d'argument du co-prédicat, qui est la place d'actor quand le prédicat est employé comme prédicat central, perd les propriétés de la fonction sujet. Par conséquent, les traits sémantiques spécifiques qui sont le reflet des fonctions argumentales centrales basées sur les propriétés lexicales d'un verbe se perdent aussi. Comme la place d'argument devient une pure place modificatrice, le nouveau relateur casuel commence à modifier le prédicat central, tout en retenant une affinité particulière avec un de ses arguments, ou bien l'actor ou bien l'undergoer. Cette représentation de la situation est dépeinte dans S3.

---

<sup>11</sup> Ceci est vrai pour la variété de converbes nommés « same-subject converbs » dans Alpatov & Podlesskaya 1995. La variété « different-subject » ne produit pas de co-prédicats au sens nécessaire ici.

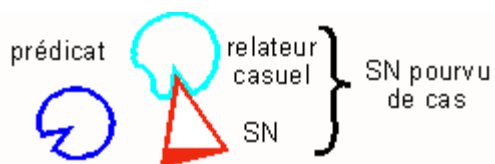
<sup>12</sup> Cf. Shibatani 1996 : 187-191 sur le relâchement des restrictions de sélection au cours de la grammaticalisation du verbe japonais *yaru-* en verbe de support de la construction bénéfactive.

<sup>13</sup> Voir Jackendoff 1987 pour une proposition reprise, pour l'essentiel, dans Van Valin & LaPolla 1997, ch. 3.

S3. *Situation composite*

Les traits relationnels élémentaires qui survivent au processus de désémantisation sont intimement associés avec la place d’undergoer du co-prédicat. Puisque l’undergoer est un participant central, son rôle spécifique est défini comme l’interprétation lexico-sémantique du rôle d’undergoer pour ce prédicat particulier. Pour en donner un exemple : le rôle d’instrument est l’interprétation du rôle d’undergoer du prédicat «employer/utiliser».<sup>14</sup>

Au cours de la grammaticalisation ultérieure le relateur casuel peut s’attacher ou bien à l’argument ou bien au prédicat central.<sup>15</sup> Dans le premier cas, le résultat en est un syntagme adpositionnel et, plus en avant, un SN pourvu de cas, comme dans E4. C’est donc un SN modificateur du prédicat central. Les traits relationnels du relateur casuel spécifient la manière dont l’argument est subordonné au prédicat central. En voilà la visualisation dans S4.

S4. *Combinaison d’un SN avec un relateur casuel*

La fonction modificatrice d’un relateur casuel entraîne que le SN dépendant est rapporté au prédicat central et, possiblement, à l’un des arguments centraux en particulier. Par exemple, un relateur casuel instrumental spécifie que l’instrument est utilisé dans la situation centrale et qu’il est utilisé par l’agent de cette dernière, en particulier. Voilà ce qui persiste de la co-prédication après sa grammaticalisation. Cela est symbolisé par le cercle à pois dans S3.

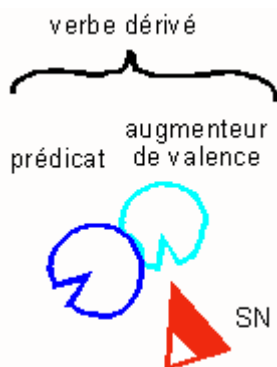
L’autre cas – attachement du relateur casuel au prédicat central – a été illustré par E17s. Ici le résultat est une notion dérivée du prédicat central, modifiée par le relateur casuel, c.à.d.

<sup>14</sup> Cf. Van Valin & LaPolla 1997:121, où le rôle d’instrument est représenté par la deuxième place d’argument d’un prédicat abstrait ‘use’.

<sup>15</sup> Cf. encore une fois Lemaréchal 1998, ch. VIII, où il est également question de l’incorporation d’une fonction au verbe vs au syntagme actanciel.

enrichie par la relation qui porte sur l'argument contracté par ce relateur. Le prédicat central en acquiert une nouvelle place d'argument ; le relateur casuel devient un augmenteur de valence. C'est cela qui est visualisé dans S5.

#### S5. *Combinaison d'un verbe avec un relateur casuel*



Dans la mesure où cette combinaison est compositionnelle, l'interprétation sémantique de la place d'argument dépend du signifié du seul augmenteur de valence. Dans la mesure où le verbe dérivé est lexicalisé, l'interprétation de la nouvelle place d'argument est basée sur le signifié lexical du verbe complexe. Ainsi la situation devient analogue à celle où la place d'argument est inhérente au prédicat central. Par exemple, le verbe allemand *bekommen* «recevoir» est bivalent.<sup>16</sup> C'est historiquement un applicatif (comme ceux des exemples E17s) du verbe intransitif *kommen* «venir». Le sens primitif en est donc «parvenir/arriver à qc.», avec le préfixe comme relateur casuel qui augmente la valence de la base. Toutefois, la formation s'est assez tôt complètement lexicalisée.

Dans la construction qui consiste en un co-prédicat et son argument, ce dernier a généralement le rôle d'undergoer. Après qu'un coverbe est grammaticalisé à un relateur casuel (v. S4), le SN qui en dépendait devient son support. Désormais on ne parle plus du rôle sémantique du SN vis-à-vis du relateur casuel ; le SN pourvu de cas apparaît comme une unité. Toutefois, rigoureusement parlant, le SN de S4 véhicule un rôle sémantique central à son relateur casuel, tandis que le SN pourvu de cas porte un rôle périphérique au prédicat central. En d'autres termes, si le co-prédicat est «utiliser», alors ce n'est pas le SN dépendant, mais sa combinaison avec le co-prédicat qui véhicule le rôle d'instrument.

En appliquant cette conception analogiquement à S5, nous voyons que le SN dépendant retient le rôle d'undergoer qu'il contractait avec son co-prédicat. Cela se trouve en parfait accord avec l'effet syntaxique associé avec la dérivation applicative : le SN additionnel accommodé dans la valence verbale accède à la fonction syntaxique de complément direct.

## 5 Analyse des rôles sémantiques

Étant donné un prédicat lexical, p.ex. *x fend y*, et la définition D5 ci-dessus, alors on peut concevoir l'interprétation sémantique de ses places d'argument comme une procédure en deux temps :<sup>17</sup>

<sup>16</sup> Il n'est pas totalement transitif parce qu'il n'admet pas de passif.

<sup>17</sup> La notion d'une généralisation progressive des concepts de rôles sémantique remonte à Dowty 1986, où il est fait une distinction entre un rôle thématique individuel et un type de rôle thématique. Cette conception a été reprise par la Role and Reference Grammar ; cf. p.ex. Van Valin & Wilkins 1996:305f.

Dans un premier temps, les places d'argument sont remplies par information classificatoire qui découle de la classe de prédicat. *Fendre* est un prédicat qui désigne un événement, donc une situation maximale dynamique. Il comporte un contrôle maximal du côté de son premier argument et une affectation maximale du côté de son deuxième argument. Cela suffit pour déduire, au niveau le plus général, que le premier argument a le rôle d'actor et le deuxième le rôle d'undergoer.<sup>18</sup> À un niveau un peu plus spécifique, nous pouvons dire, en plus, que cet actor est un agent et cet undergoer est un patient. De toute façon, ces rôles sont basés sur des classèmes, c.à.d. sur des traits relationnels classificatoires qui appartiennent à la classe du prédicat qui les porte. On va dénommer ces rôles **rôles sémantiques génériques**.

Dans un deuxième temps, les places d'argument sont remplies par tout le reste d'information lexico-sémantique contenue dans le prédicat. Dans le cas de *fendre*, cela implique que l'agent utilise un outil tranchant qu'il applique au patient, tandis que le patient est divisé en deux parties par l'opération. En dernière analyse, le premier argument de *fendre* est un *fendeur* et son deuxième argument est un *fendu*. En d'autres termes, à ce niveau d'interprétation sémantique, les rôles sémantiques sont propres à chacun verbe individuel. Dénommons ces rôles **rôles sémantiques spécifiques**. Un rôle sémantique spécifique épuise par définition l'information lexico-sémantique pertinente de son prédicat.

En appliquant cette conception aux arguments d'un verbe tel comme le chinois *yòng* «utiliser», nous voyons que ses deux arguments sont, au niveau classificatoire, actor et undergoer. Il est indifférent que ce verbe fonctionne comme prédicat central ou comme co-prédicat. En d'autres termes, les co-prédicats ont les mêmes rôles sémantiques génériques que d'autres prédicats.

Par contre, à fin de construire les rôles sémantiques spécifiques pour un tel prédicat, tout le signifié lexical de chinois *yòng* «utiliser» est exploité. Or, la pointe est qu'à mesure que le prédicat est grammaticalisé, il ne reste pas beaucoup de signifié lexical pour compléter cette information. Une fois atteint le point où *yòng* ne signifie pas beaucoup plus que «avec», son interprétation sémantique délivre seulement l'information qu'il doit y avoir une situation distincte de celle dont le nucléus est désigné par *yòng*, à savoir la situation centrale, que l'actor de *yòng* contrôle l'undergoer en visant un but qui est justement la situation centrale et que l'undergoer est impliqué dans cette situation aussi. Cette caractérisation de l'undergoer de «utiliser» est justement ce que nous appelons le rôle sémantique de «instrument». En d'autres termes, à mesure que des co-prédicats sont grammaticalisés en relateurs casuels, leurs rôles sémantiques spécifiques deviennent de plus en plus généraux et se rapprochent des rôles sémantiques génériques.

D7. Les prédicats ayant un tel signifié très général peuvent être appelés **prédicats élémentaires**.

La définition du bénéficiaire est un peu plus compliquée, mais sur la base de la section 3, elle va dans le même sens : le bénéficiaire d'une situation *z* est l'argument *y* de DONNER (*x*, *y*, *z*) (cf. Shibatani 1996). Étant donné que l'argument *y* de DONNER porte le rôle sémantique générique de indirectus, il découle de cela que le bénéficiaire est un indirectus ajouté à une situation (*z*) d'ailleurs complète, donc un indirectus périphérique, comme le montre déjà le S1.

En conséquence de ceci, nous pouvons proposer les définitions suivantes :

---

<sup>18</sup> Cf. Van Valin & LaPolla 1997, ch. 3 pour ce procédé méthodologique.

- D8. Un **rôle sémantique central** d'un prédicat P est un rôle sémantique générique de P.
- D9. Un **rôle sémantique périphérique** d'un prédicat P1 est un rôle sémantique spécifique d'un prédicat élémentaire P2 qui sert de co-prédicat au prédicat central P1.

Nous revenons sur le rôle du marteau dans E2.b. Au-dessus on a dit que c'est l'undergoer du verbe *utiliser*. Admettons pour l'instant que le signifié lexical de *utiliser* est indistinguable du signifié du coverbe chinois *yòng*. Alors étant données les définitions ci-dessus, la seule raison pour laquelle on n'appelle pas «instrument» le deuxième argument de «utiliser» dans E2.b est que ce verbe est le prédicat central. Si, au lieu de cela, nous avions E19 (comme variante de E2.a),

E19. Jean fracassa la fenêtre en utilisant un marteau.

et encore en admettant que *utiliser* E19 remplit la condition définitoire de D7 d'être un «prédicat très général», alors le marteau serait un instrument, pourtant non pas un instrument du prédicat *utilisant*, mais – par moyen de ce dernier – un instrument du prédicat central *fracassa*. Cette conséquence de nos définitions semble adéquate.

Il découle aussi des définitions qu'il y a autant de rôles sémantiques centraux qu'il y a de rôles sémantiques génériques, tandis qu'il y a autant de rôles sémantiques périphériques qu'il y a de prédicats élémentaires.

Or, pour le nombre de rôles sémantiques génériques, il dépend d'un ensemble de décisions qui sont en partie purement théoriques, en parties fondées sur des données empiriques. Le facteur purement théorique est, naturellement, le degré de généralité ou de détail avec lequel nous classifions les prédicats et le nombre de critères que nous utilisons. Les critères les plus utilisés sont l'empathie du participant en question et son contrôle ou affectation dans la situation (cf. Lehmann et al. 2004, ch. 2.3.1.1). Comme on peut l'entrevoir sur S1, cela nous donne justement cette poignée de rôles qui apparaissent dans la partie supérieure du schéma. Par contre, un critère qui est lié à l'empirisme est l'emploi d'un co-prédicat pour marquer le rôle sémantique en question. Ceci est utilisé comme un critère négatif au sens de ce qui requiert un co-prédicat n'est pas un participant central. Ce critère dérive sa justification théorique de nos définitions. Toutefois, des exemples comme E16 montrent que la grammaticalisation crée des cas transitoires dans ce domaine.

Le nombre de prédicats élémentaires dépend naturellement du signifié du terme 'élémentaire'. Tant que nous manquons de théorie complète des situations telles qu'elles sont conçues dans les langues, nous pouvons traiter cela comme une question empirique. La discipline responsable est la typologie. Elle doit recueillir et systématiser les relateurs casuels. Mais il y a ici au moins une décision théorique à prendre : il nous faut fixer un seuil de grammaticalité au-dessus duquel un co-prédicat sera considéré comme relateur casuel. Si nous ne faisons pas cela, tout prédicat quelconque compterait comme marquant un rôle sémantique. Si nous fixons le seuil suffisamment haut, alors un nombre maniable de rôles sémantiques émergera comme concepts appartenant au niveau typologique. D'habitude on regarde le statut affixal d'un relateur casuel comme suffisamment grammatical pour que son signifié puisse être considéré comme prédicat élémentaire.

Si nous admettons qu'un rôle sémantique périphérique suppose un prédicat élémentaire, qui à son tour suppose un degré minimum de grammaticalité, il suit que les rôles périphériques ne sont pas universels mais sont propres du niveau typologique. Par conséquent, les langues diffèrent par leurs rôles sémantiques périphériques. Par exemple, le maya yucatèque n'a pas



de rôle bénéfactif (cf. Lehmann et al. 2004). C'est de nouveau une question empirique de déterminer comment les rôles périphériques sont distribués parmi les langues.

## 6 Bilan

La représentation sémantique d'une situation qui contient des participants périphériques comprend un prédicat central qui sera encodé par un verbe et des co-prédicats qui seront encodés comme des relateurs casuels. Le rôle du participant périphérique vis-à-vis de ce relateur casuel est celui d'undergoer. Si le relateur casuel est incorporé au verbe, le participant sera l'undergoer de ce verbe, donc non plus un participant périphérique. Si le relateur casuel forme un syntagme avec son dépendant, ce syntagme comme un tout prend un rôle vis-à-vis du prédicat. Ce rôle est la valeur sémantique de la place modificatrice du relateur casuel. On accède donc à une théorie unifiée des rôles sémantiques où tous sont des prédicats, convertis en fonction d'un de leurs arguments.<sup>19</sup>

Cette théorie nous permet, enfin, de répondre à la question du statut central ou périphérique des rôles individuels. Pourquoi certains rôles comme celui d'instrument ou bénéficiaire sont-ils toujours périphériques ? La réponse est : Le relateur casuel d'instrument peut parfaitement être incorporé au verbe, de sorte que le rôle est converti en rôle central ; mais alors il n'est plus diagnostiqué comme instrument, mais comme undergoer. Et pourquoi certains autres rôles comme celui d'agent et de patient sont-ils toujours centraux ? La réponse est : Ces rôles peuvent parfaitement être adjoints au verbe par un relateur casuel ; mais alors – et sauf le cas du passif – ils ne sont plus diagnostiqués comme agent, patient etc., mais selon le signifié du relateur comme causateur au lieu d'agent, comme but au lieu de patient, comme bénéficiaire au lieu de récepteur etc.

## Abréviations

---

<sup>19</sup> Une telle théorie est préfigurée, au niveau d'une analyse logique, dans Dowty 1986 :352.

1, 2, 3	première, deuxième, troisième	INST	instrumental
personne		LOC	locatif
ACC	accusatif	M	masculin
ALL	allatif	NOM	nominatif
APPL	applicatif	PF	parfait
CL	classificateur	PL	pluriel
DAT	datif	POSS	possession
DEF	défini	POT	potentiel
DUR	duratif	PRS	présent
F	féminin	PRT	prétérit
GEN	génitif	SG	singulier
GER	gérondif	TOP	topique

## Bibliographie

- Alpatov, Vladimir M. & Podlesskaya, Vera I. 1995, "Converbs in Japanese." Haspelmath, Martin & König, Ekkehard (eds.), *Converbs in cross-linguistic perspective. Structure and meaning of adverbial verb forms – adverbial participles, gerunds*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter (Empirical Approaches to Language Typology, 13); 465-485.
- Dowty, David R. 1986, "Thematic roles and semantics." *Papers from the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* 12:340-354.
- Jackendoff, Ray S. 1972, *Semantic interpretation in generative grammar*. Cambridge, Mass. & London: MIT Press (Studies in Linguistics Series, 2).
- Jackendoff, Ray S. 1987, "The status of thematic relations in linguistic theory." *Linguistic Inquiry* 18(3):369-411.
- Klamer, Marian 1998, *A grammar of Kambera*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter (Mouton Grammar Library, 18).
- Kuhn, Wilfried 1990, *Untersuchungen zum Problem der seriellen Verben. Vorüberlegungen zu ihrer Grammatik und exemplarische Analyse des Vietnamesischen*. Tübingen: M. Niemeyer (Linguistische Arbeiten, 250).
- Lehmann, Christian & Shin, Yong-Min 2005, "The functional domain of concomitance. A typological study of instrumental and comitative relations." Lehmann, Christian (ed.), *Typological studies in participation*. Berlin: Akademie (Studia Typologica, 7); 9-104.
- Lehmann, Christian & Shin, Yong-Min & Verhoeven, Elisabeth 2004, *Direkte und indirekte Partizipation. Zur Typologie der sprachlichen Repräsentation konzeptueller Relationen*. Erfurt: Seminar für Sprachwissenschaft der Universität (ASSidUE, 13). 2<sup>ème</sup> éd. rev.
- Lemaréchal, Alain 1998, *Études de morphologie en f(x,...)*. Louvain & Paris: Peeters (Bibliothèque de l'information grammaticale, 39).
- Shibatani, Masayoshi 1996, "Applicatives and benefactives: A cognitive account." Shibatani & Thompson (eds.) 1996:157-194.
- Shibatani, Masayoshi & Thompson, Sandra A. (eds.) 1996, *Grammatical constructions. Their form and meaning*. Oxford: Clarendon Press.
- Van Valin, Robert D., Jr. & LaPolla, Randy 1997, *Syntax. Structure, meaning, and function*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Van Valin, Jr., Robert D. & Wilkins, David P. 1996, "The case for 'effector': case roles, agents, and agency revisited." Shibatani & Thompson (eds.) 1996:289-322.

ABSTRACT.– The paper is meant as a contribution to the explicitation of the notion ‘semantic role’. As is well known, case relators may originate by the grammaticalization of coverbs. These constructions help us understand better the semantic processes involved. Two levels of semantic roles are distinguished:

- the level of situation classes and of predicates corresponding to them – like movement, transfer, communication etc. –, in which participants receive generic roles like actor, undergoer, goal etc.;
- the level of an individual predicate like *cleave*, which assigns to its participants specific semantic roles like cleaver and cleft. These roles are specified by the lexical content of the verb.

In a complex situation like *I cleave the wood using an axe*, there are two predicates: a central predicate (*cleave*) and a lateral predicate (*use*). If the latter is grammaticalized, its lexical content is reduced, it becomes an elementary predicate and, finally, a case relator. In the course, its specific semantic roles become generic. From this it follows that a peripheral semantic role of a central predicate – here the instrument of *cleave* – is the specific semantic role of an elementary predicate that serves that predicate as a lateral predicate. This conception is demonstrated on the basis of examples taken from Japanese, Mandarin and other languages.

ZUSAMMENFASSUNG.– Der Aufsatz ist ein Beitrag zur Explikation des Begriffs ‚semantische Rolle‘. Bekanntlich können Kasusrelatoren durch Grammatikalisierung von Koverben entstehen. Diese Konstruktionen lassen die involvierten semantischen Prozesse besser verstehen. Es sind zwei Ebenen semantischer Rollen zu unterscheiden:

- die Ebene der Situationsklassen und der ihnen entsprechenden Prädikate – wie Bewegung, Transport, Kommunikation usw. –, wo den Partizipanten generische Rollen wie Actor, Undergoer oder Ziel zugewiesen werden;
- die Ebene des jeweiligen Prädikats, z.B. *spalten*, wo den Partizipanten spezifische semantische Rollen, hier die eines Spalters und eines Gespaltenen, zugewiesen werden.

In einer komplexen Situation wie *ich spalte das Holz unter Verwendung einer Axt* gibt es zwei Prädikate: ein zentrales Prädikat (*spalten*) und ein laterales Prädikat (*verwenden*). Wenn das letztere grammatikalisiert wird, wird sein lexikalischer Gehalt reduziert, es wird ein elementares Prädikat und schließlich ein Kasusrelator. Daraus folgt, dass eine periphere semantische Rolle eines zentralen Prädikats – hier das Instrument von *spalten* – die spezifische semantische Rolle eines elementaren Prädikats ist, die dem zentralen als laterales Prädikat dient. Diese Konzeption wird anhand von Beispielen aus dem Japanischen, dem Chinesischen und anderen Sprachen dargetan.